

Abidjan, le 16 février 2026

COMMUNIQUE

RENOUVELLEMENT DES ORGANES DE LA MUGEF-CI PUBLICATION DE LA LISTE ELECTORALE PROVISOIRE

Dans le cadre du démarrage du processus électoral de la Mutuelle Générale des Fonctionnaires et Agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (MUGEF-CI), au titre de la mandature 2026-2029, le Comité Electoral National porte à la connaissance des mutualistes que **la liste électorale provisoire est consultable** dans la rubrique **ELECTIONS MUGEF-CI / MANDATURE 2026-2029** ouvert sur le site web de la MUGEF-CI (www.mugef-ci.com) à compter du **mardi 17 février 2026**.

La liste électorale provisoire comporte l'ensemble des électeurs civils. Elle est subdivisée par section électorale et par lieu de vote.

Conformément au guide électoral, **toute omission ou inscription inexacte sur la liste électorale provisoire d'un membre participant peut faire l'objet de réclamation, soit auprès du Comité Electoral Local, soit auprès du Comité Electoral National, par courrier adressé au Président du Comité Electoral National, dans un délai de dix (10) jours suivant la date de publication de la liste provisoire.**

Les réclamations sont recevables tous les jours ouvrables de 9h à 16h, du 18 au 27 février 2026 au secrétariat du Comité Electoral National situé au 3^{ème} étage du bâtiment annexe (immeuble ADIKO NIAMKEY), siège de la MUGEF-CI, à Abidjan-Plateau ; ou auprès des Comités Electoraux Locaux installés dans les chefs-lieux de Régions et des districts autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro.

Les contacts du secrétariat du Comité Electoral National sont :

téléphone : 07 57 00 34 00 – email : comite.electoral@mugef-ci.com

La Présidente
du Comité Electoral National



KONE Colette Epse KONE

Administrateur du Travail et des Lois Sociales
Officier de l'Ordre National
Présidente du Comité Consultatif de la Mutualité
Sociale de l'UEMOA

